



Le 23 juillet 2026

Note aux Responsables des organismes adhérents

INDEXATION DES REDEVANCES AU 1^{er} JANVIER 2027

Pour les logements-foyers, l'indexation des redevances pratiquées et des maxima conventionnels se fait au 1^{er} janvier sur la base de l'[IRL du second trimestre](#)¹ de l'année précédente².

L'indice du deuxième trimestre 2026, applicable pour l'année 2027, augmente de 1,15 %.

Par conséquent, au 1^{er} janvier 2027 : **les maxima (ou plafonds) applicables aux loyers et charges, ainsi que l'équivalent « loyers + charges » pratiqué augmentent de 1,15 %.**

N.B. : Le gestionnaire peut être autorisé par l'autorité administrative à augmenter la redevance pratiquée au-delà de l'indice IRL, dans la limite de la redevance maximale, dans deux cas :

- soit dans le cadre d'un plan de redressement approuvé par la CGLLS,
- soit pour une partie du patrimoine ayant fait l'objet d'une réhabilitation.

Cette hausse est plafonnée par année à 5 % au-delà de l'IRL.

Les valeurs actualisées des maxima inscrits dans les conventions APL (foyer de travailleurs migrants, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) sont disponibles dans les tableaux annexés.

¹ [Loi n°2014-366 du 24 mars 2014](#) : article 112-1. Auparavant, les tarifs pratiqués étaient indexés à l'IRL 3^e trimestre, tandis que les maxima étaient indexés à l'IRL 2^e trimestre.

² Cf. CCH [R353-157](#) / [L. 353-9-3](#)

VALEUR DES REDEVANCES DES CONVENTIONS PASSES ENTRE LE 1^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2027

Pour les logements-foyers et les résidences sociales conventionnées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2027, les valeurs maximales des redevances à ne pas dépasser ont également été actualisées sur la base de l'IRL du second trimestre de l'année 2026, soit 1,15 %.

Attention, les valeurs sont spécifiques en Corse et en Outre-Mer.

TYPE de logement	FINANCEMENT	ZONE I	ZONE I BIS	ZONE II	ZONE III
Type 1	PLA d'Intégration	445,19	467,15	403,69	373,97
	PLUS	469,96	493,14	426,21	394,60
	PLS	/	/	/	/
Type 1'	PLA d'Intégration	586,59	616,59	537,42	497,38
	PLUS	619,36	651,00	567,39	525,02
	PLS	774,19	813,75	709,31	656,38
Type 1 bis	PLA d'Intégration	645,40	677,48	591,52	546,34
	PLUS	681,21	715,16	624,29	576,99
	PLS	851,44	894,06	780,50	721,26
Type 2	PLA d'Intégration	672,07	704,39	612,11	564,57
	PLUS	725,45	760,10	660,83	610,02
	PLS	906,94	950,23	826,13	762,46
Type 3	PLA d'Intégration	691,26	724,78	629,22	582,86
	PLUS	777,43	815,40	707,67	655,90
	PLS	971,81	1019,33	884,71	819,81
Type 4	PLA d'Intégration	770,90	808,84	701,80	652,19
	PLUS	867,16	909,53	789,85	733,42
	PLS	1083,97	1136,88	987,27	916,79
Type 5	PLA d'Intégration	850,75	892,88	774,63	720,51
	PLUS	957,05	1004,81	871,09	811,20
	PLS	1196,40	1256,09	1088,88	1013,96
Type 6	PLA d'Intégration	930,84	977,20	847,24	789,38
	PLUS	1046,97	1099,43	952,83	887,95
	PLS	1308,80	1374,35	1190,97	1109,96